



Châtaignier à Zonza

MEMBRES DE LA COMMISSION TECHNIQUE REGIONALE



LES INSTITUTIONS



“ Il y a dans l'île un capital nature qui appartient à tous et qu'il ne faut pas détruire ”

Marcelle CONRAD

SIGNEZ VOS ARBRES

Participez à cet inventaire !

Signalez-nous vos arbres par mail à l'adresse :

arbresremarquablesdecorse@oec.fr

Plus d'informations sur la page facebook :

Arbres Remarquables de Corse

La commission technique Arbres Remarquables de Corse propose chaque année un arbre au concours national de l'Arbre de l'Année.



Plus d'informations :
www.arbredelannee.com

LES PERSONNES INDIVIDUELLES

Bernadette Conrad & Jean-Michel Neri



Olivier à Oletta



L'Arburacellu A Ghisonaccia
© CBNC/OEC

CONTACTS



Conservatoire Botanique
National de Corse
Office de l'Environnement de la Corse
Avenue Jean Nicoli 20250 CORTI

* A.R.B.R.E.S : Arbres Remarquables : Bilan, Recherche, Études et Sauvegarde
Crédits photos : Eric Volto, OEC sauf mention contraire
Photo de couverture : Arburacellu à Ghisonaccia, crédit
Plaquette : Marcu-Alesiu Santucci, Caroline Favier-Vittori - CBNC, OEC

FLORE



LES ARBRES REMARQUABLES DE CORSE

Arburi meravigliosi di Corsica

PRÉSENTATION DU PROJET

Les arbres contribuent à la qualité de notre environnement et de nos paysages, tant dans nos villes que dans nos espaces naturels. Ils appartiennent à notre patrimoine au même titre que nos monuments. Cette richesse mérite donc d'être mieux connue pour être mieux conservée.

Ainsi, la démarche engagée par l'Office de l'Environnement de la Corse et ses partenaires, tant publics qu'associatifs, a conduit depuis 2004 à la mise en place d'une démarche d'inventaire, de protection et de gestion des arbres dits « remarquables » dans le cadre d'une Commission Technique Régionale animée par le Conservatoire Botanique National de Corse.

Les objectifs de cette commission sont :

1. La connaissance du patrimoine arboré « remarquable » de la Corse ;
2. La valorisation de ce patrimoine exceptionnel ;
3. Sa protection et sa gestion.

Près de deux cent arbres, représentant 39 essences différentes, sont déjà recensés comme « remarquables » en Corse. Parmi ces arbres, cinq sont également labélisés au niveau national par l'association A.R.B.R.E.S*. Que l'arbre soit en milieu urbain ou naturel, sur un terrain public ou privé, il peut être considéré comme remarquable s'il répond aux critères définis par la commission technique régionale.

Cela peut concerner aussi bien les individus isolés que les bosquets, alignements ou peuplements.



CRITÈRES DE SÉLECTION

ESTHÉTIQUE ET RESENTI

Allure générale (forme, port, architecture...), émotions ressenties (jeux de lumières, ambiances, couleurs...).



ENVIRONNEMENT ET PAYSAGE

Situation vis-à-vis de l'environnement, témoin de conditions particulières du milieu, repère de constance temporelle et marqueur du paysage.



HISTOIRE ET CULTURE

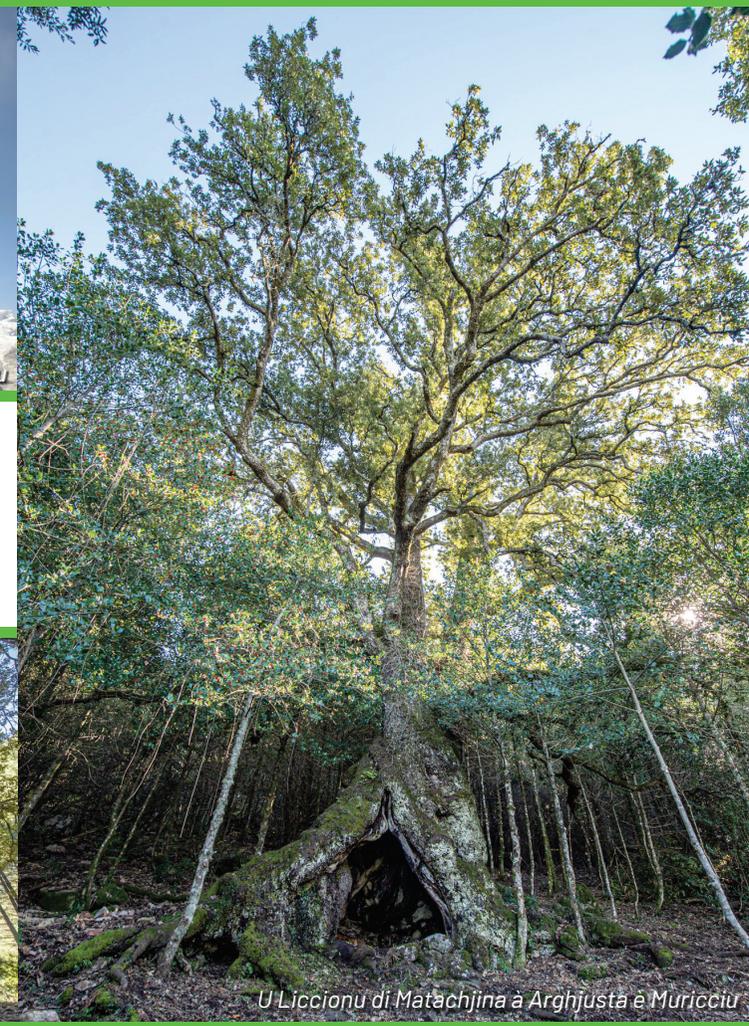
Liens entre l'être humain et l'arbre (références historiques, patrimoniales, culturelles, coutumières...).

DIMENSIONS

Dimensions exceptionnelles du tronc ou de la frondaison (arbre grand, gros ou au contraire petit pour son espèce).

LONGÉVITÉ

Âge hors norme.



LOCALISATION, RÉPARTITION FRÉQUENCE

Endémisme, statut de protection, fréquence de distribution, rareté de l'essence, situation en dehors ou en limite de son aire de répartition habituelle.